



ADSNA
Agir Durablement en Santé
en Nouvelle-Aquitaine



Décembre
2025

FICHE REX



Ecosoins

Dialyse écoresponsable : centrale de distribution d'acide



Etablissement

Maison du Rein - AURAD Aquitaine



Environ 480 patients pris en charge
23 sites en Nouvelle-Aquitaine sur 5
départements (24, 33, 40, 47, 64)



Description de la pratique

Auparavant, des poches d'acides étaient utilisées lors des hémodialyses. Il a été décidé de remplacer ces poches par un système centralisé de distribution. Ce nouveau système pompe le concentré acide dans de gros réservoirs d'alimentation puis le distribue aux générateurs de dialyse par gravité. Le système est piloté automatiquement via une pompe auto-amorçante.



Pourquoi cette pratique ?

La dialyse est un traitement qui utilise beaucoup de ressources (énergie, eau, consommables) et produit une grande quantité de déchets.

Antérieurement, la Maison du Rein utilisait des poches d'acide de 3.8L à raison d'une poche par machine et par séance. Les poches n'étaient pas toujours utilisées entièrement. Cela générait des déchets, du gaspillage et nécessitait de la manutention et manipulation infirmières.



Difficultés



Investissements



Gains



Ressources utiles

- [Guide des bonnes pratiques de la dialyse verte \(SFNDT\)](#)
- [Alternative technique : Installation de centrales de fabrication de concentré acide en dialyse \(ANAP\)](#)
- [Le centre de dialyse Artic 42 booste son écoresponsabilité \(Achat Logistique Info, RESAH\)](#)



FICHE REX



Ecosoins

Dialyse écoresponsable : centrale de distribution d'acide

Mise en oeuvre

- 1 Lancer le projet** - *action ponctuelle*
Initiation de la démarche en commission DD (objectifs de réduction des déchets et amélioration des conditions de travail des infirmier.ère.s). Mesure des consommations et pesée des déchets dans la situation initiale (T0).
- 2 Identifier les solutions techniques possibles** - *4 mois*
Prise de contact avec des fournisseurs potentiels, demande de démonstrations et visites, clarification du cahier des charges, devis avec estimation des réductions de consommations et productions de déchets, échanges avec d'autres établissements qui avaient déjà mis en place des systèmes équivalents.
- 3 Choisir la solution technique pertinente** - *1 mois*
Au cours d'échanges avec toutes les parties prenantes.
- 4 Réaliser les travaux** - *2 semaines*
Installation des cuves, de l'automate et de la pompe et du circuit les reliant au générateur (boucle à faire passer dans le plafond). Paramétrage des générateurs et du reste du système.
- 5 Vérifier la conformité des installations** - *1 semaine*
Tests et process de vérification (alarmes, ...). Premières séances surveillées.
- 6 Informer et former les parties prenantes** - *en continu*
Rédaction et communication de protocoles et d'une documentation. Documents de traçabilité à remplir. Information pour toutes les parties prenantes dont les patients.
- 7 Suivre l'évolution des pratiques et déployer sur d'autres sites** - *en continu*
Mesurer les consommations et peser les déchets régulièrement. S'inspirer de cette expérience pour modifier les installations sur d'autres sites.

Résultats

- + -40% des émissions de gaz à effet de serre / séance** : réduction des déchets (env -80% de plastique, -40% de carton, -10% d'acide utilisé / séance). **Moins de pénibilité pour les infirmier.ère.s** (80% très satisfaits de l'impact de l'installation des cuves sur leur travail). **Coûts d'usage faibles. Peu de maintenance** nécessaire.
- Coûts élevés à l'installation. Réduction dans le choix des formules** de concentré disponibles au livret thérapeutique.

Parties prenantes

- Equipe médicale et soignante
- Pharmacie
- Services généraux
- Commission DD
- Fournisseurs
- Direction

Durée du projet

7 mois

Indicateurs

Consommations (énergie, consommables)
Production de déchets
Coûts (investissement, entretien, consommables)
Satisfaction des infirmier.ère.s

Points de vigilance

- Implication de la direction
- Réalisation de travaux
- Anticipation de la place de stockage et de la configuration des installations techniques
- Formation des équipes
- Nombre minimal de séances pour un équilibre financier



Contact

Axelle COURET - Pharmacien gérant
axelle.couret@maisondurein-aurad.fr

Dr Catherine LASSEUR - Néphrologue - Médecin cheffe
catherine.lasseur@maisondurein-aurad.fr

Et ensuite ?

Déploiement sur d'autres sites
en fonction de l'activité.